



Section Natation

Bulletin d'adhésion Saison 2007/2008

Réservé au SCMC	Groupe		N° Licence	
	Cotisation		banque	

Activité (cocher la case correspondante)	<input type="checkbox"/> Natation	<input type="checkbox"/> Water-Polo	<input type="checkbox"/> Loisir
Nom	Prénom		
Date de naissance	Sexe (cocher la case correspondante)		<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
Adresse			
Ville	Code postal		
Téléphone domicile	Téléphone portable		

Tarifs (Date limite d'inscription : 7/10/2007)			
	Enfants (6 et 7 ans)	Enfants (8 ans et plus) & Etudiants	Adultes (2 séances)
Châtillon	100 €	120 €	130 € (200 €)
Hors Châtillon	105 €	130 €	140 € (210 €)
<i>A partir de la deuxième inscription à la section natation/water-polo pour une même famille : réduction de 15 €</i>			

Pièces à fournir lors de l'inscription :

- le présent bulletin (2 pages - recto-verso) rempli et signé
- certificat médical de moins de 3 mois
- 2 enveloppes timbrées à votre adresse
- cotisation au montant de l'inscription en 1, 2 ou 3 chèques à l'ordre du **SCMC Natation** (encaissement trimestriel)
- 1 photo pour les nouveaux adhérents
- une attestation d'assurance extra-scolaire pour les mineurs

Les dossiers peuvent être envoyés à l'adresse suivante :

SCMC Natation (Christine CORDINA)
Stade municipal – 35, rue Clément Perrière - 92320 CHATILLON
Tel. : 06 37 33 96 54

Pour plus de renseignements une permanence se tient au stade nautique tous les lundis de 17h45 à 19h.

Autorisation des parents ou du tuteur légal pour les enfants mineurs

Je soussigné(e)....., autorise mon enfant
à être adhérent (e) au SCMC et à participer aux compétitions sportives.

J'autorise de plus les responsables à prendre toute disposition nécessaire en cas d'accident. Les parents seront informés des dispositions prises dans les meilleurs délais.

Je reconnais avoir été informé(e) du fait que les enfants seront pris en charge qu'à partir du moment où ils seront en tenue au bord du bassin et jusqu'à ce qu'ils quittent ce lieu, à la fin de l'entraînement. En cas d'annulation de cours, avec ou sans préavis, les enfants ne pourront accéder au bassin et ne seront donc pas sous la responsabilité du club.

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Je soussigné(e).....,parent ou tuteur légal de l'enfant.....

autorise

n'autorise pas

le SCMC section natation à photographier mon enfant dans le cadre de sa pratique sportive à des fins d'utilisation exclusive au SCMC section natation (publication dans le « Châtillon informations », dans des articles concernant la section natation, élaboration de la plaquette du club).



En application du code des sports (article L.321-1 à 9), le SCMC

- a souscrit une assurance de responsabilité civile le couvrant ainsi que ses préposés et les adhérents du club
- informe ses adhérents dans leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer leur pratique sportive.

Cette assurance est obligatoire pour les mineurs.

Je déclare :

- me conformer aux dispositions prévues par les statuts et le règlement intérieur du SCMC Natation (consultable lors des permanences du lundi)
- être informé(e) que l'ensemble des prestations ou cours prévus en début d'année sportive sont entendus **forfaitairement**. Les modifications pouvant intervenir en cours de saison impliquant des changements au regard des prévisions annoncées (en particulier lorsque ces modifications sont liées à l'indisponibilité des installations sportives indépendantes de la volonté du SCMC Natation), ainsi que l'impossibilité pour l'adhérent de participer à ses entraînements quel qu'en soit la raison, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Yves AURENCHE Président du SCMC attire votre attention sur le fait que les responsables du club et de ses sections agissent à titre bénévole. Il vous demande de respecter leur engagement et de les aider dans leur action.

Fait à, le.....

Signature :